

## Communiqué pour diffusion immédiate

Rimouski, le lundi 19 décembre 2011

### La Coopérative de solidarité Paradis accède à la grande finale du concours du *Fonds communautaire Aviva* !

La demi-finale se déroulait **du 5 au 16 décembre**. La communauté s'est mobilisée et a permis au projet de Complexe culturel Paradis de se classer en 9<sup>ème</sup> position parmi un total de 90 projets demi-finalistes à travers tout le Canada. Pour accéder à la finale, le projet devait se trouver parmi les 10 idées ayant obtenu le plus de votes dans sa catégorie de budget.

Pour cette seconde phase du concours, le comité Aviva du Paradis avait mis en place une stratégie reposant sur le concept **votezparadis.com**, une adresse directe permettant aux gens voulant voter d'accéder directement à la fiche du Paradis sur le site du concours. De nombreux signets et affiches ont été distribués durant la campagne et plusieurs sites web ont inséré le bandeau *plugin* du Paradis pour promouvoir le vote. De plus, 6 capsules mettant en vedette Julie Gauthier, la directrice du Paradis, et différentes personnalités liées au projet Paradis ont été diffusées sur le web.



La 3<sup>ème</sup> phase du concours se déroule du 17 décembre au 24 janvier. Les finalistes devront déposer un dossier au jury Aviva qui élira les gagnants et allouera les fonds selon les critères suivants : **l'impact; les chances de succès; la longévité et la durabilité; l'originalité du projet et la qualité de la soumission**. Les années précédentes, ce sont entre 9 et 10 projets qui se sont partagé le fonds de 1 000 000 \$.

Les gagnants seront annoncés le 25 janvier 2012.

Le Paradis tient à remercier tout celles et ceux qui l'ont soutenu dans le cadre de ce concours et lui ont permis d'accéder à la finale : Jacques Bérubé, Thomas Aubert et la firme Hysope Média, Soliel Perrault, la Ville de Rimouski, TV Cogeco, Atena, le Conseil de la Culture du Bas-Saint-Laurent, la CRÉ du Bas-Saint-Laurent, la Chambre de commerce de et l'industrie de Rimouski-Neigette, le Réseau accès crédit, Paraloeil, le Centre d'artistes Caravansérail, la LIR, le journal du Mouton Noir, Éric Forest, Guy Dionne, Ginette Lepage, Claude Fortin, Jean-Marc Vincent, David Savard, Sébastien Gagné, les Assurances Claude Belzile ainsi que tout celles et ceux qui ont quotidiennement voté pour le Paradis durant cette campagne!

La Coopérative Paradis, qui compte 11 organismes culturels membres, est un espace de diffusion et de création artistique ayant pour mandat de soutenir l'ensemble de la communauté culturelle en rendant ses lieux accessibles à toutes et à tous.

De la part de toute l'équipe du Paradis : **Merci !**

- 30 -

Source : Cybel Chagnon  
Responsable des espaces en location et des communications  
Coopérative de solidarité Paradis  
info@coop-paradis.com  
www.coop-paradis.com